

DEPENSES

Mois de : _____

Année : 2017

RECETTES

DATES	DESIGNATION et DESTINATION de la DEPENSE	PAYEES PAR	
		CAISSE	CCP, BANQUE
12/01	FRAIS TENUE COMPTE 12/01		6 50
19/04	FRAIS TENUE COMPTE 19/04		10 00
19/07	FRAIS TENUE COMPTE		10 00
29/08	CHEQUE 17000032 PAIEMENT TGV PARIS		210 00
9/10	CHEQUE 17000037 RESTO Me		15 30
12/10	CHEQUE 17000042 HOTEL IBIS MONTREUIL		64 84
13/10	CHEQUE 17000041 RESTO MONTREUIL		14 89
17/10	FRAIS TENUE COMPTE		10 00
D : TOTAL DES DEPENSES DU MOIS 2017			341 53

DATES	DESIGNATION et PROVENANCE	ENCAISSEES PAR	
		CAISSE	CCP, BANQUE PAC
20/04	REMISE CHEQUES 18/04 COTISATIONS		228 90
10/07	REMISE CHEQUES 6/07 COTISATIONS		228 90
04/10	REMISE CHEQUES 2/10 COTISATIONS		457 80
A : TOTAL DES RECETTES DU MOIS 2017			915 60
B : Trésorerie restante du mois précédente.		+	+278 00
C : TOTAL GÉNÉRAL (A + B)		=	=1193 66

Règlement aux structures (nombre)	Ordinaire	UGICT	Taux réduit	Ressources minimales	UCR
FNI	réglés dans l'année				
Cotisations		en cours			

Encaissement par la section syndicale (nombre)	Ordinaire	UGICT	Taux réduit	Ressources minimales	UCR
FNI	encaissés dans l'année				
Cotisations		en cours			

852,13
TRÉSORERIE RESTANTE (C-D)
à reporter sur mois suivant en B